

La justice de paix

Exercice sur la base de l'article à saisir à l'adresse suivante :

<https://bit.ly/3N7UhWT>

1. Cinq droits sont garantis aux accusés par l'article 6, § 3, de la Convention européenne des droits de l'homme. Quels sont-ils ?
2. Le juge de paix peut décider de combiner différentes mesures de protection des personnes incapables d'agir seules. Lesquelles ?
3. Un membre du personnel de l'institution où réside la personne protégée parce qu'elle est incapable d'agir seule peut-il devenir son administrateur ?
4. La Belgique est divisée en cinq zones judiciaires, possédant chacune leur cour d'appel et du travail : Anvers, Bruxelles, Gand, Liège et Mons. On parle de cinq « ressorts » de cour d'appel.
Chaque ressort est divisé en arrondissements judiciaires. Combien sont-ils pour l'ensemble du pays ? À leur tour, les arrondissements sont divisés en cantons judiciaires. Combien y en a-t-il pour toute la Belgique ?
5. Pourquoi le juge de paix s'appelle-t-il ainsi ?
6. Combien de justices de paix y a-t-il en Belgique ?